

VIDE GRENIER Les Enfants d'abord SURZUR 26 octobre 2025

Vente au déballage organisée par l'association « amicale les enfants d'abord » enregistrées sous le N°W563000374 à la préfecture de Vannes à Surzur, salle des sports, le 26 octobre 2025.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) [Prénom, Nom] _____

né(e) le [Date de naissance] _____ à [Lieu de naissance] _____

et domicilié(e) [Adresse complète]

participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

N'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,

Ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à [Lieu] _____

_____ le [Date] _____.

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à [Lieu] _____, le [Date] _____.

[Signature]

L'attestation est à retourner par mail complétée et signée à l'adresse mail suivant :

videgrenier@lesenfantsdabordsurzur.fr

Ou par courrier à
Amicale les enfants d'abord
16 rue des sports
56450 SURZUR

La participation au vide grenier vous engage à :

- Nous retourner le présent document avant le 20 octobre 2023 ;
- Arriver entre 7h et 9h ;
- Ne pas vendre avant l'ouverture à 9h ;
- Ne pas être un professionnel ;
- De rester jusqu'à 17h30 ;
- Rapporter vos produits invendus ;
- Surveiller votre étalage. L'organisateur décline toutes responsabilité en cas de vol ou dégradation.